

**ANNEXE – Ilot prioritaire Noailles-Ventre - Parcelles concernées par le projet de DUP en vue de la constitution de réserve foncière sur le secteur Rome-Palud – Marseille 13001**

	Immeuble/parcelle	Référence cadastrale	Statut
41, rue de la Palud	Parcelle entière déconstruite	B 0267	Copropriété
43, rue de la Palud	Parcelle entière déconstruite	B 0266	Copropriété
50, rue de la Palud/ 65, rue de Rome	<u>Expropriation partielle :</u> <b>Immeuble côté Palud uniquement</b> (rdc)	B 289	Copropriété
48, rue de la Palud/ 63, rue de Rome	Parcelle entière : Immeuble côté Rome : rdc Immeuble côté Palud : rdc	B 0288	Copropriété
46, rue de la Palud	Parcelle entière : Immeuble de 2 niveaux sur rdc	B 0287	Copropriété
44, rue de la Palud/ 59, rue de Rome	Parcelle entière : Immeuble côté Rome : 1 niveau sur rdc Immeuble côté Palud : rdc	B 0285	Mono-propriété
42, rue de la Palud/ 55-57, rue de Rome	<u>Expropriation partielle :</u> <b>Immeuble côté Palud uniquement</b> (2 niveaux sur rdc)	B 0333	Copropriété
40, rue de la Palud	Parcelle entière : Immeuble de 2 niveaux sur rdc	B 0281	Copropriété